

« Contenir la mobilité des humains est illusoire »

Claire Rodier, vice-présidente du réseau Migreurop et membre du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), dresse un constat d'échec des politiques de l'immigration mises en place depuis vingt ans.

ENTRETIEN



Franchine Bajandé

Après la répétition des drames au large de Lampedusa, l'Union européenne (UE) entend proposer de renforcer les moyens de surveillance des frontières et de prévention des candidatures au départ.

Cette approche de l'immigration extra-européenne est-elle satisfaisante ?

CLAIRE RODIER. Non. Depuis la fin des années 1990, les politiques communes répressives mises en place par l'Europe en matière d'asile et d'accès aux territoires ont eu des conséquences dramatiques, avec l'augmentation importante du nombre de morts en Méditerranée. Quant à la dissuasion des migrants, cela s'est traduit par une externalisation du contrôle des frontières aux pays du Maghreb et à la Libye, qui est à l'origine d'épisodes assez graves de maltraitance des migrants, comme on l'a vu sous Kadhafi. C'est cette approche qui persiste aujourd'hui, comme le montrent les déclarations des dirigeants de l'UE avant le Conseil européen de jeudi et vendredi.

L'Europe semble regretter le temps où les dictatures libyenne et syrienne faisaient la police aux portes de l'Europe. La déstabilisation de ces régimes ne confronte-t-elle pas l'UE à une nouvelle donne ?

CLAIRE RODIER. Il y avait un côté schizophrénique des dirigeants de l'UE à négocier avec des dictatures le contrôle des frontières, tout en déplorant l'absence de démocratie dans ces pays. Cette hypocrisie s'est poursuivie au moment de l'insurrection en Libye, où la communauté internationale est intervenue tout en refusant d'en assumer les conséquences en termes d'accueil des réfugiés fuyant vers l'Europe. Elle continue aujourd'hui face au cas syrien. Le président Hollande, après avoir joué les va-t-en-guerre, ne veut pas assumer, ou alors dans des proportions ridicules, l'accueil des réfugiés.

L'un des arguments des partisans de la fermeture des frontières est d'éviter de provoquer un « appel d'air » auprès des populations du Sud. Qu'en pensez-vous ?

CLAIRE RODIER. Cette idée n'est fondée sur aucune réalité. Au contraire, les Nations unies ont établi

que l'essentiel des déplacements de populations dans le monde se font dans le sens sud-sud. Cela se comprend aisément : les populations forcées de se déplacer par la misère ou la guerre migrent davantage vers des pays proches du leur pour des raisons pratiques. L'essentiel des réfugiés se trouvent aujourd'hui dans les pays en développement, contre seulement 15 % en Europe.

Sur quels nouveaux principes pourrait-on fonder les politiques d'immigration en Europe ?

CLAIRE RODIER. Sur le principe de réalité, d'abord. Qu'on l'accepte ou non, la mondialisation libérale a permis une accélération phénoménale des mouvements de capitaux et des marchandises, dans laquelle les migrants sont les laissés-pour-compte. Il y a quelque chose d'illusoire à prétendre que toute l'activité économique repose sur la mobilité, et à vouloir contenir celle des êtres humains. Il vaut donc mieux prendre acte de ce besoin et essayer d'anticiper les mouvements de populations, plutôt que de tenter de dresser des barrières dérisoires.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SÉBASTIEN CRÉPEL

Pas très Onet pour le treizième mois

L'entreprise de nettoyage est attaquée aux prud'hommes par des salariées marseillaises.

Marseille,
correspondant régional.

« **E**n résumé, cela a toujours été comme ça chez Onet, les agents de maîtrise, les cadres et les secrétaires ont le droit au treizième mois et pas les autres salariés. » Donc, rien pour les agents de nettoyage. C'est écrit noir sur blanc dans le procès-verbal de la réunion du comité d'établissement d'Onet du 31 mai 2012. C'est dire si la direction assume, ce qui n'en constitue pas moins une pratique discriminatoire. C'est ce que vont plaider, vendredi prochain devant le tribunal des prud'hommes, dix-sept salariées de la société de nettoyage. Pourquoi d'autres ont droit à ce supplément de salaire, certes non prévu par la convention collective, mais pas elles? « *Il apparaît incontestable que la catégorie de personnel à laquelle appartient l'ensemble des concluentes est manifestement la plus vulnérable d'entre toutes* », souligne M^e Roger Vignaud, leur avocat.

Il poursuit: « *Cette vulnérabilité s'explique en partie par la situation sociale de ces agents de service qui pour la plupart sont issues d'une main-d'œuvre d'origine étrangère qui a les plus grandes difficultés à maîtriser l'usage de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit et par voie de conséquence à faire valoir ses droits.* » Les différences ne se limitent pas à la question du treizième mois. « *Certains salariés bénéficient d'une majoration de 50 % le dimanche, alors que d'autres bénéficient d'une majoration de 20 % sans raison objective* », témoigne Yamina Zitouni, élue au CE. « *Pourtant, tout le monde fait le même travail* », s'offusque Hayet Ledjedel, déléguée du personnel, qui réclame l'application du principe: « *à travail égal, salaire égal* ». La société Onet se revendique comme le numéro un français de la propreté. Elle a réalisé un résultat net de 2,8 millions d'euros en 2012, contre 1,2 l'année précédente.

CHRISTOPHE DEROUBAIX